

DOSSIER D'INSCRIPTION

DEJEPS ASEC

Diplôme d' État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

Spécialité : « Animation Socio-Éducative et Culturelle »

Mention : Coordination de projets

Cadre réservé à l'IMSAT :

Dossier reçu le :

















FICHE SIGNALÉTIQUE DU CANDIDAT

FORMATION CHOISIE

Formation

Site

Photo

ÉTAT CIVIL

Nom Prénom

CP* et Ville de naissance Date de naissance

N° de sécurité sociale Sexe Н F

Adresse

CP et Ville

Téléphone **Email**

*Renseigner 99 si étranger Reconnaissance travailleur handicapé Oui Non

Sportif.ve de haut niveau** Oui Non **figurant sur la liste mentionnée au premier alinéa de l'article L. 221-2 du code du sport

SI CANDIDAT.E MINEUR.E

Nom représentant.e légal.e Prénom

Adresse (si différente) Père Mère Autre

CP et Ville

Téléphone **Email**

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom Prénom Père Mère Autre

Téléphone **Email**



PARCOURS

Dernière classe fréquentée

Établissement (nom et adresse)

Dernier diplôme ou titre préparé

Dernier diplôme ou titre obtenu

Dernier diplôme ou titre obtenu le plus élevé

Situation avant entrée en formation (ne cochez qu'une seule case)

Scolaire Prépa apprentissage Étudiant

Contrat d'apprentissage Contrat de professionnalisation Contrat aidé

En recherche d'emploi En formation au CFA Salarié

Inactif Autre situation :

ACCOMPAGNEMENT EN COURS

Suivi France Travail Oui Non Suivi Mission Locale Oui Non

Numéro d'identifiant

Conseiller.e Conseiller.e

Agence Agence

Si non, interruption du suivi depuis Si non, interruption du suivi depuis

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage Pro A CPF / CPF Transition

Contrat de professionnalisation CDI Plan développement entreprise

Financement REGION SUD (MCP) CDD Financement Personnel

Financement France Travail CUI - CAE Autre:

Je soussigné(e) certifie exacts les renseignements communiqués

et atteste avoir pris connaissance des modalités de traitement de mes données personnelles (cf. annexe 2) et du règlement intérieur sur www.imsat.co/reglement-interieur

Signature du candidat.e

Si candidat.e mineur.e, signature représentant.e légal.e



Conditions d'accés

Conditions d'accés

- Avoir transmis son dossier d'inscription à l'IMSAT
- **ງ** Avoir participé à la journée défense et citoyenneté (pour les moins de 25 ans)
- Être titulaire du diplôme de secourisme PSC (Premiers Secours Citoyen) ou équivalent (Dates disponibles sur www.imsat.co/calendrier-imsat) à l'entrée en formation
- Pour être admissible à la formation, le candidat doit satisfaire à l'une des conditions suivantes:
 Soit être titulaire d'un diplôme niveau 4 (Bac Anciennement niveau IV) dans le champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles
 Soit être titulaire d'un diplôme niveau 5 (Bac+2 Anciennement III) enregistré au répertoire national des certifications professionnelles
 - Soit attester d'un niveau de formation correspondant au niveau 4 (Bac Anciennement
 - niveau IV) et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois Soit justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à
- Şatisfaire à l'enşemble des exigences préalables à l'entrée en formation et aux tests de sélection (le cas échéant)



- Fiche de candidature complétée et signée
- 🗩 3 photos d'identité portant votre nom et prénom au verso (dont une collée sur la fiche candidature)
- 🕤 Copie du diplôme du PSC (Premiers Secours Citoyen) ou équivalent en cours de validité
- 🕏 Copie de votre pièce d'identité en couleur ET en cours de validité (Carte Nationale d'Identité recto/verso ou passeport ou titre de séjour)
- Pièces justifiant des prérequis :

Diplôme niveau 4 (Bac- anciennement niveau IV) dans le champ de l'animation	Photocopie du diplôme	Ex: BPJEPS spécialité animation ou BEATEP
Diplôme niveau 5 (Bac+2- anciennement niveau III)	Photocopie du diplôme	
Niveau de formation correspondant au niveau 4 (Bac- anciennement niveau IV) + expérience d'animation de 6 mois	Photocopie du diplôme ou de l'attestation du niveau 4 (ex: VAE) et attestation de l'employeur/association justifiant de missions réalisées dans le champ de l'animation et photocopie des bulletins de salaire	Une expérience dans le cadre d'une alternance autre que l'animation ne sera pas prise en compte. Toute pièce supplémentaire pouvant appuyer la justification de 6 mois dans l'animation sera prise en compte
24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles (1600h min)	Attestation(s) de l'employeur ou de l'association et/ou bulletin(s) de salaire	Le stagiaire devra fournir au minimum un tableau récapitulatif montrant que les 1600h ont été atteintes

- 🤈 Attestation d'assurance responsabilité civile (à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation), couvrant vos dommages personnels et vos actes durant les épreuves de sélection et, en cas d'admission, durant la formation.
- 🤿 Copie de l'attestation de participation à la journée défense et citoyenneté (uniquement pour les français de moins de 25 ans), à défaut attestation de recensement
- Attestation de sécurité sociale (la Carte Vitale n'est pas recevable)
- 🕤 Curriculum Vitae (CV) à jour
- Lettre de motivation précisant votre expérience pratique et/ou pédagogique et votre projet professionnel
- Les annexes complétées et signées :

Annexe 1 : Document « Traitement des données RGPD » Annexe 2 : Document « Obligation Honorabilité »



Annexe M1: Document « Autorisation hospitalisation »

Annexe M2 : Document « Autorisation parentale de sortie »



TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES - RGPD

Dans le cadre de votre candidature à une formation délivrée par l'Institut Méditerranéen du Sport, de l'Animation et du Tourisme (IMSAT), nous sommes amenés à collecter vos données personnelles (ex: nom, prénom, numéro de sécurité sociale, adresse, numéro de téléphone...). Elles font l'objet d'un traitement dont le responsable est l'association HEURES LIBRES DE LA JEUNESSE – 237 Place de la Liberté – 83000 TOULON.

M. Alain ORTALI (a.ortali@upv.org) est la personne référente sur le sujet.

Merci de bien vouloir lire et compléter soigneusement le présent formulaire.

Veuillez noter que les réponses aux cases munies d'une astérisque sont obligatoires et nécessaires au traitement de votre dossier de candidature.

L'absence de réponse à un champ obligatoire est susceptible de compromettre la gestion de votre candidature. Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'association HEURES LIBRES DE LA JEUNESSE.

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour assurer le traitement de votre candidature et de votre dossier stagiaire si votre candidature est retenue.

Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder :

- un mois si votre candidature n'est pas retenue
- la durée de votre formation + 12 mois si votre candidature est retenue.

Sauf si

- 🤊 vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après
- → une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou règlementaire.

Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité à notre personnel administratif et à notre direction et, le cas échéant, à nos sous-traitants et aux prestataires en charge de la prise en charge financière de votre formation. Les sous-traitants et prestataires en question sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément aux dispositions légales et règlementaires applicables, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant par mail : Alain ORTALI – a.ortali@upv.org

Je reconnais avoir pris connaissance de ces informations avant mon entrée en formation.

Nom:	Prénom :
Fait à	Le
Signature :	
Si candidat.e mineur.e, identité du représe	ntant.e légal.e :
Nom:	Prénom :
Fait à	Le
Signature :	



PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



INFORMATIONS SUR LES OBLIGATIONS D'HONORABILITÉ ET DE DÉCLARATION DES STAGIAIRES EN FORMATION DANS LES MÉTIERS DE L'ANIMATION ET DU SPORT

1 / Dans l'animation

Nul ne peut exercer de fonctions auprès des mineurs en « Accueil Collectif de Mineurs (ACM) »:

- 1 / S'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour un des délits mentionnés à l'article L.133-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) :
- « Nul ne peut exploiter ni diriger l'un quelconque des établissements, services ou lieux de vie et d'accueil régis par le présent code, y exercer quelque fonction que ce soit, ou être agrée au titre des dispositions du présent code, s'il a été condamné définitivement pour crime ou à une peine d'au moins deux mois d'emprisonnement sans sursis pour les délits prévus :
 - Des atteintes à la personne ;
 - Des atteintes à l'intégrité physique ou psychique de la personne ;
 - De la mise en danger de la personne ;
 - Des atteintes aux libertés de la personne ;
 - Des atteintes à la dignité de la personne. »

2 / S'il a fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction d'exercer ou de suspension d'exercice (article L.227-10 du CASF).

Dès l'ors que vous participez à un accueil de mineurs, l'administration procède à la vérification devotre casier judiciaire B2 (via l'application de télé- déclaration d'ACM).

NB : Le bulletin n°2 peut être délivré aux dirigeant.e.s des organismes de droit public ou de droit privé qui exercent une activité culturelle, éducative ou sociale auprès des publics fragilisés.

2 / Dans le sport

Les éducateurs sportifs « stagiaires » (en cours de formation) sont désormais tous soumis à l'obligation de déclaration quel que soit leur statut. Ces stagiaires doivent donc se déclarer auprès du préfet (dans les faits, du SD JES) de leur lieu principal d'activité a rticle R . 212-87 d u code d u sport par l a voie é lectronique v ia h ttps://eaps.sports.gouv.fr ou https://déclaration-educateur.sports.gouv.fr. C es stagiaires « déclarants » devront fournir les pièces mentionnées à l'article A. 212-176 du code du sport. Le Préfet de département s'assure que les stagiaires déclarant leur activité n'ont pas fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour délit mentionné à l'article L. 212-9 du code du sport, en demandant aux services judiciaires nationaux un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 2).

Afin de s'assurer que la oulle stagiaire a effectivement respecté cette o bligation, l'organisme de formation et la structure d'alternance peuvent lui demander de fournir son attestation de déclaration.

Vous devez par conséquent bien vérifier avant votre entrée en formation, que votre casier judiciaire ne vous empêche pas de travailler avec des mineurs, des publics fragilisés ou dans l'encadrement des activités physiques et sportives avec tous les publics.



PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



INFORMATIONS SUR LES OBLIGATIONS D'HONORABILITÉ ET DE DÉCLARATION DES STAGIAIRES EN FORMATION DANS LES MÉTIERS DE L'ANIMATION ET DU SPORT

3 / La démarche d'effacement

La démarche d'effacement du casier est une démarche personnelle, donc veuillez bien vérifier personnellement que votre casier est vierge.

La demande d'effacement de condamnation du bulletin n°2 du casier judiciaire doit être écrite et présenter les motifs. Elle peut par exemple être justifiée par un projet professionnel, un casier judiciaire vierge étant indispensable pour l'exercice de certains métiers.

L'effacement n'est pas possible pour les condamnations relatives à certains crimes et délits. La demande d'effacement ne doit pas être déposée avant l'expiration d'un délai de 6 mois a près que la condamnation pénale soit devenue définitive. Elle doit être adressée au procureur de la République du tribunal qui a prononcé la condamnation (ou, en cas de plusieurs condamnations, au procureur du dernier tribunal concerné).

Je reconnais avoir pris connaissance de ces informations avant mon entrée en formation,

Nom:	Prénom :	
Fait à	Le	
Signature :		
Si candidat.e mineur.e, identité représentan	t.e légal.e	
Nom:	Prénom :	
Fait à	Le	
Signature :		



AUTORISATION D'HOSPITALISATION POUR LES PERSONNES MINEURES

État civil du / de la	ı mineur.e c	oncerné.e				
Nom:			Prénom :			
Adresse :				Code Postal :		
Ville:				Tel:		
Groupe sanguin :						
État civil du / de la	ı représenta	ınt.e légal.e				
Nom:			Prénom :			
Adresse:				Code Postal :		
Ville:				Tel:		
En tant que :	Père	Mère	Autre (précisez) :			
Autorise l'IMSAT à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence (maladie, accident) et à procéder à so admission dans un centre hospitalier le cas échéant.						
N'autorise pa à son admiss	ıs l'IMSAT à p sion dans un	orendre les n centre hosp	nesures nécessaires en pitalier le cas échéant.	cas d'urgence (maladie, accident) et à procéde		
				est transporté.e par les services de secours la famille est immédiatement prévenue.		
En cas d'accident,	je souhaite	que soit pré	venu.e.s par les moyens	les plus rapides la ou les personnes suivantes :		
Nom:			Prénom :			
Tell:			Tel 2 :			
Nom:			Prénom :			
Tel1:			Tel 2 :			
Indications que vous jugerez utile de porter à notre connaissance (traitements en cours, allergies,)						
Fait à :				Le:		
Signature :						



AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE STAGIAIRE / APPRENTI.E MINEUR.E

Je sous	signé.e,					
Deumeurant à l'adresse : Code Postal :					Code Postal :	
agissan	t en qualité	de représe	ntant.e légal	l.e de l'enfant :		
En tant o	que :	Père	Mère	Autre (précisez) :		
	Autorise m	on enfant				
	N'autorise	pas mon en	fant			
Deume	ırant à l'adı	resse:				Code Postal :
	À sortir seul.e pendant les temps libres prévus à l'emploi du temps					
	À sortir seul.e en cas de départ anticipé de l'IMSAT - HLJ					
	À participer à toutes les sorties (structures partenaires, sorties sportives ou culturelles) organisées encadrées par le personnel de l'IMSAT - HLJ pouvant intégrer, le cas échéant des déplacements					
		ement à exe ces période		ction en responsabilité co	ontre IMSAT - HLJ e	n cas d'incident ou d'accident
Fait pou	r servir et v	aloir ce que	de droit			
Fait à :					Le:	
Signatu	re:					

Comment rendre ton dossier?



Par courrier sur l'adresse suivante :

IMSAT
Campus de
la Grande Tourrache,
BP 253,
83078 Toulon Cedex 9



Ou sur place à l'adresse suivante :

IMSAT Avenue François Arago, 83130 La Garde Sport Animation





Par mail au format PDF uniquement : contact@imsat.co

Pour tout renseignement concernant le dépôt du dossier vous pouvez nous joindre par téléphone :

04.94.75.24.15

Du lundi au vendredi De 8h30 à 12h00 Et de 13h00 à 17h00